

25/11/2016



ADMINISTRATIFS TECHNIQUES



MISSIONS D'ACCUEIL

Le 31 août 2016, le SNAPATSI a demandé par courrier au Ministre de l'Intérieur, qu'une réunion relative à la mission d'accueil dans les services de Police, soit organisée.



Le 10 novembre 2016, une réunion à la DGPN s'est tenue en présence de représentants de la DCSP.

Le SNAPATSI a rappelé les éléments de contexte en particulier les agressions dans les commissariats, l'assassinat de notre collègue et les menaces de plus en plus graves envers nos collègues.

Le SNAPATSI a également rappelé les termes de son courrier adressé au Ministre le 22 juin qui listait les mesures proposées pour assurer la protection des agents. Ainsi le SNAPATSI a relayé la crainte grandissante des collègues qui pour certains ne veulent plus assurer les missions d'accueil.

Le SNAPATSI a dénoncé que la sécurisation est loin d'être effective dans tous les services d'autant que les agents sont amenés à recevoir également un public très défavorablement connu des services de police.

Lors de cette réunion, le SNAPATSI a proposé :

- D'affecter des personnels actifs quand nos collègues ne veulent plus rester à la mission d'accueil
- De valoriser le métier d'accueil avec l'octroi de la NBI et un classement au groupe supérieur du RIFSSEP
- De revoir et développer la formation sur les missions d'accueil



BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20

Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

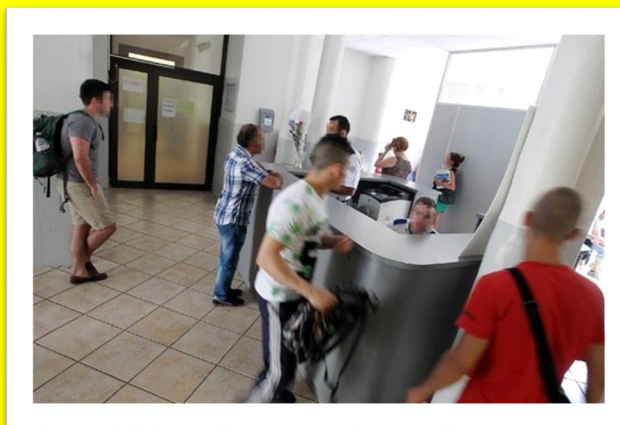
MISSIONS D'ACCUEIL, suite...



MISSIONS D'ACCUEIL, suite...

Après un échange intense et constructif, le conseiller du DGPN a proposé :

- Un rappel des instructions de la DCSP concernant les règles de sécurité des accueils
- Les chefs de services doivent autant que possible répondre à la demande de l'agent qui ne souhaite plus exercer une mission d'accueil
- Les chefs de service doivent faire acter des mesures de sécurisation des SAS dans les commissariats
- Revoir les contenus des stages de formation « accueil »



Bénéficiant d'un échange privilégié et constructif avec la DGPN (pourtant convié, le SNIPAT était absent ...) le SNAPATSI a évoqué les propositions qu'il avait formulé au Ministre dans son courrier du 22 juin.

**SI VOUS ÊTES EN DIFFICULTÉ SUR VOTRE MISSION D'ACCUEIL,
 CONTACTEZ LES REPRÉSENTANTS DU SNAPATSI.**

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
 75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
 Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

**Le SNAPATSI, seul syndicat
 à vous défendre**